

Rapport annuel sur l'état de la France

Réconcilier la France

Déclaration du groupe UNSA

Les diagnostics et les préconisations du rapport sur l'état de la France que porte le CESE au nom de la société civile organisée, prennent une résonance toute particulière avec l'élection présidentielle qui vient de se dérouler.

Quelle que soit l'interprétation qu'on puisse en avoir et quelles que soient les suites qui adviendront, il se passe manifestement quelque chose de profond et de fort dans notre pays où les citoyens ont soufflé un vent bousculant les réponses politiques institutionnelles, indiquant ainsi sans doute eux-mêmes pas mal de choses sur l'état de la France.

Les rapporteurs le disent avec raison : « *La France se trouve manifestement confrontée de nouveau aujourd'hui à un de ces moments qui appellent d'urgence un sursaut collectif* ». Cette France qu'ils nous décrivent ambivalente quant à sa subjectivité mêlant optimisme individuel et pessimisme collectif, ambivalente aussi quant à sa situation économique et sociale puisque traversée par des difficultés profondes mais, en même temps, dotée d'atouts réels pour affronter efficacement les défis du XXI^e siècle.

Cette France qui manque d'un projet commun, mobilisateur pour nos concitoyens, parce que, et c'est un jugement fort que porte ce rapport et qu'approuve l'UNSA, on ne dégage pas un projet commun sans une cohésion sociale et politique suffisante et que celle-ci est aujourd'hui minée par les inégalités et tensions d'une République assise sur des valeurs bien proclamées mais trop imparfaitement mises en œuvre et donc insuffisamment vécues par tous.

C'est bien sur cet écart d'inégalités et de perception qu'il faut donc porter le fer. Dans cette optique, deux sujets sont particulièrement importants pour l'UNSA.

Le rapport cible l'emploi et sa qualité : oui, il faut investir dans la formation initiale et continue en visant les populations les plus fragiles. Rien de très nouveau dans cette idée qui fait figure d'antienne. Mais avec quelle effectivité et quelle efficacité de ces mesures ? C'est précisément ce qu'il faut traquer. À cette fin, l'avis le dit, la création d'indicateurs permettant de mesurer l'effet de la formation professionnelle sur les conditions de l'emploi des personnes apporterait un outil utile.

Autre sujet, celui des inégalités de revenus, mais de patrimoine aussi, ces dernières s'étant aggravées avec la hausse de l'immobilier. Si les politiques redistributives sont indispensables pour contenir et réduire les premières, ce qui justifie qu'elles soient poursuivies, elles ne sont par contre pas opérationnelles concernant les secondes. À l'UNSA, nous pensons qu'améliorer le revenu du travail, dans le cadre d'une amélioration de l'emploi et de sa qualité, si on l'accompagne de mesures

facilitant l'accès à l'immobilier dans le cadre d'un plan d'accroissement de l'offre de logements, peut permettre de s'engager dans la réduction concrète de ces inégalités de patrimoine.

Enfin, sur un autre plan, l'indicateur d'espérance de vie en bonne santé doit, pour l'UNSA, faire l'objet d'une attention particulière : c'est pourquoi nous souscrivons aux demandes de suivis et d'études plus approfondies

« *La France peut et doit retrouver le chemin de la confiance en elle-même* ». Cette conclusion du rapport, l'UNSA peut sans hésitation la faire sienne. L'UNSA a donc voté l'avis.